

Projet Educatif

Le Centre Social « Villages d'Aunis » est une association gérée par des bénévoles. Le projet éducatif du Centre Social « Villages d'Aunis » en direction des enfants et des jeunes est lié au projet social de la structure. Les projets éducatifs et pédagogiques sont à disposition des familles à l'inscription.

Le Centre Social gère quatre accueils périscolaires :

- ▲ L'arche de Noé à Dompierre
- ▲ Loisirs d'Aunis à Sainte-Soulle
- ▲ L'école des Grandes Rivières à Sainte-Soulle
- ▲ L'école d'Usseau à Sainte-Soulle

- ▲ et deux centres de loisirs durant les petites et grandes vacances :
- ▲ « Loisirs d'Aunis » à Sainte-Soulle
- ▲ « L'arche de Noé » à Dompierre

Préambule

Placé au centre de la communauté éducative, l'enfant ou le jeune est avant tout au centre de sa famille. Cette dernière est responsable de son éducation, notre action est complémentaire à la fois de celle des parents, des enseignants, de l'ensemble des acteurs qu'un enfant ou un jeune peut rencontrer dans son quotidien.

Afin d'assurer cette mission, le Centre Social se donne pour objectifs :

- ▲ associer les parents et renforcer les liens avec les familles
- ▲ assurer le lien centre/famille/école
- ▲ proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte. Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect
- ▲ constituer une équipe d'encadrement professionnelle et qualifiée.

Trois axes principaux définissent notre action :

I La dimension éducative

La famille, le principal acteur de l'éducation de l'enfant et du jeune, trouve sa place au centre social par la volonté de développer la communication avec l'ensemble de l'équipe de la structure au travers d'actions transversales : enfance-jeunesse-

familles.

Les parents s'informent du fonctionnement des accueils en prenant connaissance des projets éducatifs et pédagogiques, des activités qui s'y déroulent grâce au programme mensuel.

Les familles peuvent s'impliquer et participer aux différentes actions proposées : ateliers parents-enfants, soirées thématiques en lien avec la parentalité...

La relation avec les écoles et les différents partenaires éducatifs doit se développer. Ce partenariat est important car « Il faut tout un village pour éduquer un enfant »

II L'épanouissement des enfants et des jeunes

En fréquentant le centre de loisirs, l'enfant doit pouvoir :

- ✧ prendre conscience de ses aptitudes et de ses capacités propres et pour cela, pratiquer des activités qui favorisent les situations de réussite,
- ✧ pratiquer des activités qui favorisent l'expression de la personnalité,
- ✧ participer à des activités collectives, en ayant le plaisir d'être avec l'autre.
- ✧ Développer des projets

De telles activités doivent se dérouler dans un contexte ludique et sécurisé.

III L'équipe pédagogique

L'objectif du Centre Social est de pérenniser l'équipe, ce qui facilite la conduite du projet pédagogique. Les animateurs ont une responsabilité importante dans la vie de l'enfant et du jeune. Ils assurent le relais avec les familles sur un temps non scolarisé, ce qui suppose une relation de concertation avec les familles.

Le pôle « enfance » est encadré par un responsable qui met en œuvre auprès de son équipe les objectifs des projets social et éducatif.

Chaque animateur a un exemplaire des projets éducatifs et pédagogiques. Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et construit le projet d'animation.